les chasseurs et la Région Auvergne Rhône Alpes

un partenariat en faveur
de la **biodiversité**
et du **partage de la nature**

CONVENTION DE PARTENARIAT ET D'OBJECTIFS 2016 | 2018

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

SOMMAIRE

2 — Edito

4 — **AXE 1** PRÉSERVER ET AMÉLIORER LA BIODIVERSITÉ
5 — Suivi du lièvre variable par de méthodes scientifiques
6 — Suivi des grands prédateurs
7 — Réouverture de milieux en faveur du tétras-lyre
8 — Gestion des milieux naturels
9 — Plantations de haies
10 — Couverts faunistiques

11 — **AXE 2** ÉDUQUER À L'ENVIRONNEMENT
12 — Découvrir un écosystème créé et géré par l'homme

13 — **AXE 3** AMÉLIORER LA SÉCURITÉ À LA CHASSE
14 — Postes de tir surélevés
15 — Piquets réflecteurs

Laurent Wauquiez
Président de Région
Auvergne-Rhône-Alpes

ÉDITO

La chasse fait partie de l'ADN d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Le renouvellement de notre partenariat avec la Fédération Régionale des Chasseurs vient souligner les excellents résultats obtenus sur les trois dernières années. En effet, dans ce cadre, près de 40 000 personnes ont pu être sensibilisées aux questions cynégétiques, 20 kilomètres de haies ont été plantées et près de 200 pièges photo ont été installés. Aussi, notre action est pour moi la reconnaissance de notre tradition, de notre mode de vie et de nos campagnes. Plus que quiconque, les chasseurs connaissent nos paysages, notre patrimoine naturel et l'ensemble de notre biodiversité.

Les chasseurs sont aujourd'hui des acteurs incontournables de la préservation de nos milieux naturels et jouent un rôle déterminant dans la régulation des espèces, la limitation des espèces nuisibles et invasives, et la participation à l'aménagement des milieux favorables à la faune sauvage. Alors que la Région s'engage pour la préservation de l'environnement, nous avons fait le choix d'intégrer la chasse dans notre politique, car les chasseurs sont un maillon essentiel de la défense de la biodiversité.

Nous resterons engagés derrière les 140 000 chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes, pour continuer à reconnaitre leur place dans notre belle Région.

ÉDITO

Gérard Aubret Président FRCAURA

La Fédération Régionale et les Fédérations Départementales des Chasseurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont établi un programme d'actions visant à apporter une contribution à la politique de la Région en matière de conservation et gestion du patrimoine naturel, de connaissance de la biodiversité, de communication et d'éducation à l'environnement.
Les actions engagées s'inscrivent dans le cadre de leurs missions de Service Public, de leurs actions d'Intérêt Général, de leur agrément au titre de la Protection de la Nature et de l'Éducation à l'Environnement.

Trois grands axes constituent le programme d'actions des Fédérations des Chasseurs de la région :

- **La préservation et l'amélioration de la biodiversité**
- **La Communication et partage de l'espace**
- **L'amélioration de la sécurité à la chasse et sur le réseau routier**

Ce partenariat ambitieux en faveur de l'environnement, amplifie considérablement et améliore des actions déjà réalisées par les fédérations de la région. Des outils novateurs et à la pointe de la technologie sont mobilisés pour les suivis d'espèce ou pour la préservation de milieux naturels emblématiques de la région.
Le partage de nos connaissances sur les habitats, les espèces et les écosystèmes, avec le grand public, les scolaires et les autres usagers de la nature, a pour but de garantir la préservation de la biodiversité ainsi que d'instaurer une cohabitation harmonieuse entre tous les utilisateurs des espaces naturels.

Les Fédérations des Chasseurs et leurs 119 000 adhérents remercient le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes pour sa confiance et son soutien dans la mise en œuvre des nombreux projets environnementaux mis en œuvre dans le cadre de ce partenariat novateur.

1 FÉDÉRATION RÉGIONALE

12 FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES

AU SERVICE DE 138 000 CHASSEURS

17 actions réparties en 3 axes

- Préserver et améliorer la biodiversité.
- Communication et animation
- Amélioration de la sécurité

AXE 1

PRÉSERVER ET AMÉLIORER LA BIODIVERSITÉ

SUBVENTIONS DU CONSEIL RÉGIONAL
réparties entre les 12 fédérations et la FRCAURA
1 879 440 €

AUTOFINANCEMENT DES FÉDÉRATIONS
469 860 €

- Améliorer la connaissance de la bécasse des bois et de ses habitats pour mieux la gérer et la préserver.
- Suivi du lièvre variable dans les Alpes du Nord par des méthodes génétiques.
- Suivi du vanneau huppé et du cortège des oiseaux associés.
- Evaluation de l'impact de la chasse sur l'état de conservation des populations de galliformes de montagne dans les Alpes du Nord.
- Suivi des grands Prédateurs (loup-lynx) par pièges photographiques.
- Qualification et évaluation des habitats naturels.
- Conserver et améliorer un réseau de haie sur le territoire (corridors écologiques).
- Suivi GPS de la grande faune pour l'évaluation des corridors du SRCE.
- Favoriser le développement des cultures intermédiaires favorables pour la biodiversité.
- Gestion des milieux naturels, cœurs de biodiversité.
- Réhabilitation des habitats de reproduction du tétras lyre.

SUIVI DU LIÈVRE VARIABLE
PAR DES MÉTHODES GÉNÉTIQUES

© Loïc Genin

955 H consacrées au projet.

51 sorties terrains

Une étude scientifique publiée par la fédération des chasseurs de Savoie.

Chiffres minimums indicatifs et évolutifs car l'action est en cours de réalisation.

OBJECTIF

- Développer une méthodologie de suivi innovante pour l'espèce, mieux connaitre l'abondance du Lièvre variable *(Lepus timidus)* et le niveau d'hybridation avec le Lièvre européen *(Lepus europaeus)*

RÉSULTATS

Les analyses génétiques et les analyses statistiques ont révélé que :

La densité de « blanchon » peut varier de 1,2 à 4 lièvres par km² suivant les sites.

Malgré la présence simultanée de lièvres variables et européens sur certains sites, aucune hybridation n'a été constatée pour l'instant.

© Loïc Genin

© Loïc Genin

SUIVI DES GRANDS PRÉDATEURS

183 pièges photos installés.

36 sites prospectés.

DÉCOUVERTE de l'apparition d'une NOUVELLE ESPÈCE dans la région : le Chacal doré *(Canis aureus)*.

OBJECTIF

• Renforcer la connaissance des effectifs de loups et de lynx dans la Région ainsi que leur répartition géographique.

Chiffres minimums indicatifs et évolutifs car l'action est en cours de réalisation.

© FDC 74

© FDC 01

© FDC 26

RÉOUVERTURE DE MILIEUX EN FAVEUR DU TÉTRAS-LYRE

© FDC 73

15
sites sensibles et favorables à la reproduction du Tétras-lyre réouverts.

150 HA
de landes à rhododendrons et à aulnes verts débroussaillés pour favoriser les milieux semi-ouverts à strate mésophile d'une hauteur de 25 à 50cm en mosaïque avec des formations ligneuses.

Chiffres minimums indicatifs et évolutifs car l'action est en cours de réalisation.

OBJECTIF

• Poursuivre les diagnostics des habitats de reproduction du Tétras-lyre *(Tetrao tetrix)* en partenariat avec l'OGM (Observatoire de Galliformes de Montagne) et les domaines skiables, et mettre en œuvre des opérations de travaux de réouverture des milieux sur des zones identifiées comme prioritaires.

© FDC 73

© FDC 38

© FDC 38

© Cyril Doche

© F.Pizon

GESTION DES MILIEUX NATURELS

EXEMPLE

Domaine des Sallards
Fédération départementale des chasseurs de l'Allier

OBJECTIF

• Garantir la conservation de milieux naturels et agricoles, améliorer la connaissance des espèces présentes et gérer et aménager les milieux naturels.

Reprofilage des étangs (création de hauts-fonds et de pentes douces) **pour favoriser l'accueil de la biodiversité aquatique.**

9 HA de roselière plantées.

52 espèces avifaune observées.
Faucon Hobereau *(falco subbuteo)*, **Vanneau huppé** *(Vanellus vanellus)*, **Chevalier guignette** *(Actitis hypoleucos)*, **Bécassine**....

© FDC 03

PLANTATIONS DE HAIES

21 000
plants labélisés
« Végétal local ».

21 Km
de haie recréés.

Chiffres minimums indicatifs et évolutifs car l'action est en cours de réalisation.

© FDC 42

OBJECTIFS

- Reconstruire un réseau cohérent de haie favorable à la biodiversité.
- Renforcer et répondre aux enjeux de la politique « corridors écologiques » du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).
- Recréer de la diversification des habitats dans les espaces agricoles.

© FDC 42

COUVERTS FAUNISTIQUES

657
conventions passées avec des agriculteurs.

8 369 HA
de couverts faunistiques plantés.

Chiffres minimums indicatifs et évolutifs car l'action est en cours de réalisation.

OBJECTIFS

- Favoriser la présence de nourriture dans des cultures intermédiaires pour avifaune, mammifères et insectes pollinisateurs.
- Maintenir des couverts diversifiés dans les espaces agricoles cultivés.

© FDC 69

© FDC 69

AXE 2

SUBVENTIONS DU CONSEIL RÉGIONAL
réparties entre les 12 fédérations
et la FRCAURA
667 266 €

AUTOFINANCEMENT DES FÉDÉRATIONS
166 817 €

ÉDUQUER A L'ENVIRONNEMENT

- Découvrir un écosystème créé et géré par l'homme.
- La chasse et les autres usagers de la nature
- Valorisation du partenariat
- Animation globale

DÉCOUVRIR UN ÉCOSYSTÈME CRÉÉ ET GÉRÉ PAR L'HOMME

© FDC 42

38 770 personnes sensibilisées.

43 699 supports de communication distribués.

Chiffres minimums indicatifs et évolutifs car l'action est en cours de réalisation.

© FDC 42

OBJECTIF

• Comprendre et décrire un écosystème, développer l'observation, le questionnement, l'expérimentation et l'argumentation des élèves, agir sur cet écosystème et maîtriser les changements induits par les activités humaines et mettre en place une démarche d'investigation qui développe la curiosité, la créativité, l'esprit critique et l'intérêt pour les écosystèmes.

© FDC 42

SUBVENTIONS DU CONSEIL RÉGIONAL
réparties entre les 12 fédérations
et la FRCAURA
408 504 €

AUTOFINANCEMENT DES FÉDÉRATIONS
408 504 €

AXE 3

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ À LA CHASSE

- Prévention des collisions entre la faune sauvage et le trafic routier.
- Sécurité à la chasse et prise en compte des autres usagers de la nature : déploiement de postes de tir surélevés.

LES POSTES DE TIR SURÉLEVÉS

© FDC 42

694 territoires équipés.

5 393 postes de tir surélevés implantés en Région Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2016.

Ces chiffres excluent les installations individuelles, propres aux détenteurs avant l'obtention des subventions régionales

Chiffres minimums indicatifs et évolutifs car l'action est en cours de réalisation.

OBJECTIFS

- Développer les aménagements du territoire en faveur de la sécurité des chasseurs et des non-chasseurs lors des actions de chasse au grand-gibier.
- Faire mieux connaitre l'intérêt des postes de tir surélevés en termes de sécurité aux associations de chasse et aux autres usagers de la nature.
- Favoriser la matérialisation des lieux de chasse au grand gibier.

LES PIQUETS RÉFLECTEURS

OBJECTIF

- Limiter les collisions des véhicules avec la faune sauvage et améliorer la sécurité routière.

Vigifaune

Si vous observez un animal victime de la circulation routière, n'hésitez pas à nous le faire savoir en utilisant gratuitement l'application Vigifaune

40 KM de tronçons sensibles de routes équipés.

5 102 piquets-réflecteurs implantés en Auvergne Rhône-Alpes.

© FDC 74

Fédération Régionale des Chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes
Maison de la chasse et de la nature
10, impasse Saint-Exupéry
42160 Andrézieux-Bouthéon